



Madame Sophie Méreau

Secrétaire général du SNMH-CGT

A

Monsieur Philippe Bélaval

Président du Centre des monuments nationaux

Paris, le 18 novembre 2019

Objet : Lettre ouverte sur la prime de fin d'année et le pouvoir d'achat

Monsieur le Président,

À quelques semaines du conseil d'administration du 3 décembre, nous souhaiterions savoir si une prime de fin d'année pour les agents du Centre des monuments nationaux est prévue comme cela se fait depuis de nombreuses années au ministère de la Culture.

Jeudi dernier, en CHSCT ministériel, le ministre a fait une déclaration en ce sens pour l'attribution d'une prime s'élevant à 500 euros pour les agents du T2 d'administration centrale, des services déconcentrés, des SCN et des DRAC, soit au bas mot près de 5000 agents. Des négociations sont par ailleurs en cours dans d'autres établissements du ministère ; par exemple à L'INRAP.

Comme vous le savez, la grille salariale du CMN, et notamment le bas de grille pour les agents de groupe 1, est particulièrement indigente, elle fait partie des plus basses du ministère de la culture, celui-ci étant par ailleurs le ministère rémunérant le moins bien ses agents de toute la Fonction publique.

Nombreuses sont les disparités entre les agents en termes de rémunération notamment pour les titulaires dont certains se voient privés purement et simplement du complément indemnitaire annuel (CIA). Cela laisse un sentiment d'injustice profonde au sein des collectifs de travail. Certains établissements publics du ministère ont fait, eux, le choix d'attribuer le même montant de CIA aux agents fonctionnaires pour ne pas aggraver les inégalités de traitement entre agents. Le CMN pourrait en faire tout autant ce qui serait un geste fort en matière de lutte contre les discriminations.

Nous vous rappelons que lors d'un comité technique du printemps, nous vous avons demandé l'ouverture de négociations concernant la revalorisation de la grille salariale des agents contractuels et sur l'attribution du CIA aux agents fonctionnaires.

Enfin, nous vous rappelons que l'année dernière seuls les agents contractuels ont bénéficié d'une prime de fin d'année. Cela a été incompréhensible pour les agents fonctionnaires de subir cette inégalité de traitement en rupture avec les années précédentes. Aujourd'hui, alors que le CMN a fait le choix d'avoir en charge la gestion directe des agents fonctionnaires, avec la promesse faite aux agents d'une meilleure gestion, nous espérons qu'il y aura égalité de traitement entre tous les agents du CMN... avec un nivellement par le haut et non, comme cela se fait trop souvent, par le bas.

Vous comprendrez donc par ce courrier, que la question du pouvoir d'achat – que ce soit en matière de salaire ou de primes – est une forte préoccupation des agents et que nous attendons des signes forts et immédiats de votre part.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations syndicales les meilleures.

Madame Sophie Méreau
Secrétaire général du SNMH-CGT



Copie : Madame Bénédicte Lefevre, Directrice générale du CMN

Monsieur Franck Riester, Ministre de la culture

Madame Marie Villette, Secrétaire générale du ministère de la culture

Monsieur Philippe Barbat, Directeur général des patrimoines

Madame Valérie Renault, Secrétaire générale de la CGT-Culture

Monsieur Jean-Paul Leonarduzzi, Secrétaire général adjoint de la CGT-Culture